

***journée d'information et d'échanges 6 juin 2016  
pour les commissaires enquêteurs Pays de la Loire***

**Consigne aux ateliers**

**Objectifs de l'atelier**

L'atelier a pour objectif d'échanger autour de questions sur le Procès Verbal de Synthèse par la méthode « Penser-Comparer-Partager » qui permet à chacun de réfléchir individuellement à sa propre réponse à partir de son expérience, d'échanger comparer ses idées en petit sous groupe et partager ensuite avec l'ensemble du groupe (voir fiche en annexe)

Les principales idées exprimées sont recueillies par un rapporteur qui note ce qui fait consensus et éventuellement les idées ou propositions pour lesquelles il y a débat

La finalité est de faire progresser collectivement les commissaires enquêteur en dégagant les grande lignes d'une approche commune, voire de méthodes pour la rédaction des PV

**« Le Procès Verbal de Synthèse » exposé de la problématique**

**Que dit le Code de l'environnement. Article R 123-18 :**

« à l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à la disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui. En cas de pluralité des lieux d'enquête, les registres sont transmis sans délai au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête.

Dès réception du registre d'enquête et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un **procès verbal de synthèse**.

Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles »

**Le code ne donne pas d'indication précises sur ce que doit être le procès verbal de synthèse qui est une pièce importante (avec le mémoire en réponse) du rapport du commissaire enquêteur**

**Aucun modèle n'est imposé, la loi laisse donc une grande latitude aux commissaires enquêteur,**

Pour dégager une méthodologie de rédaction nous vous proposons de retenir les points importants :

- procès verbal : acte de procédure (juridique) qui retranscrit des constatation
- remis lors d'une rencontre : aspect formel, bien acter la remise, faire figurer la date clairement dans le rapport
- synthèse : synthèse de chaque ou famille d'observations similaires , « synthèse » de l'ensemble des observations , la façon de rédiger la synthèse est très dépendante des natures et du nombre d'obserrvations

**Un groupe de travail de commissaires enqueteurs (dont des animateurs) de la région ont sélectionné 3 questions à évoquer dans les ateliers /**

**A- Rôle du PV de synthèse, quels sont ses objectifs**

**B- Quel est le contenu du PV de synthèse ? Son périmètre**

**C- Comment traite-t-on les observations ?**

Compte tenu du temps disponible, les groupes ne traitent pas les questions dans le même ordre on espère que chaque groupe entrainera au moins 2.

**Groupe1 : A puis B**

**Groupe2 : B puis C**

**Groupe3 : C puis A**

**Groupe4 : A puis C**

**Groupe5 : B puis A**

si tous les groupes produisent des éléments pour la première question qu'ils ont à traiter , on aura recueilli des éléments pour toutes les questions , chaque question pourra être traitée par au moins 3 groupes

**régles de bonne conduite : respect et bienveillance**

- Ne pas critiquer ne pas interrompre (si on est pas d'accord on l'exprimera à son tour, sans dénigrer ce qui a pu être dit avant)
- Ne pas se censurer (en étant concis pour ne pas monopoliser la parole)
- Améliorer et utiliser les idées proposées
- Sortir le plus d'idées possible

## déroulement des séquences de travail des ateliers

La méthode Penser-Comparer-Partager est conçue pour offrir à des participants l'occasion de partager leurs idées, solutions ou questions avec leurs collègues.

(Pour chaque question)

- Vous aurez un temps pour **PENSER** à vos propres réponses
- Vous vous regrouperez ensuite avec vos voisin(e)s en mini sous groupes de 3, 2 ou 4 pour **COMPARER** vos idées (l'un d'entre vous sera le porte parole de votre groupe pour la suite)
- Un tour de table cumulatif (pour éviter les répétitions) permettra de **PARTAGER** (au sens de faire part aux autres sans forcément être d'accord sur tout)

---

### Prise de Notes    Groupe n°...

Question :

Question :